

Tableau 3 – Rémunération majorée en territoires non désignés (annexe XII-A)

Territoire où le service est dispensé	Conditions donnant droit à ce pourcentage	Pourcentage de rémunération (%)
Région 02 (Saguenay–Lac-Saint-Jean) pour la partie non désignée de son territoire soit celle du Saguenay. Il s'agit des établissements situés dans la ville suivante et les secteurs périphériques : Ville de Saguenay et de ses installations ou points de service.	Pour les services dispensés en CH, à l'exception des services en santé publique sauf si le médecin détient une nomination de membre actif dans le CH auquel il est rattaché, dans un CR, dans un CHSLD, dans un CLSC du réseau de garde intégré si le médecin participe à la garde dans cet établissement, et ce, peu importe le nombre d'années.	115
Région 02 : L'Anse Saint-Jean (services rendus au CLSC, en cabinet et à domicile)	Médecin exerçant au CLSC, en cabinet, à domicile et répondant à l'une des conditions du paragraphe 1.2 de la section I de l'annexe XII.	115
Région 02 (Saguenay–Lac-Saint-Jean) pour la partie non désignée de son territoire soit celle du Saguenay incluant l'Anse Saint-Jean.	Médecin exerçant en cabinet, à domicile ou en CLSC et ne répondant pas à l'une des conditions du paragraphe 1.2 de la section I de l'annexe XII.	105
Région 03 : Hôpital de la Malbaie (0231X et 42310).	Pour les services dispensés dans ce CH à l'exception des services de santé publique sauf si le médecin détient une nomination de membre actif dans le CH auquel il est rattaché.	110
Région 03 : Hôpital de Baie-Saint-Paul (0237X et 42370); Région 04 : GMF-U de Shawinigan-Sud (48231), Hôpital Sainte-Croix (0277X et 42770), Hôpital du Centre-de-la-Mauricie (0185X, 0180X et 41850), Hôtel-Dieu d'Arthabaska (0275X et 42750) et Centre multi. SSS Saint-Joseph et Pavillon Sainte-Marie (0182X, 0183X, 41821, 41837 et 41830); Région 05 : CSSS du Granit (0112X et 41120); Région 07 : Hôpital en santé mentale Pierre-Janet (0082X), Hôpital Mémorial de Wakefield (0131X et 41310), Hôpital de Hull (0126X et 41260), Hôpital de Gatineau (0769X, 47690 et Hôpital de Papineau (0125X et 41250);	Pour les services dispensés dans une installation du CH à l'exception des services de santé publique sauf si le médecin détient une nomination de membre actif dans le CH auquel il est rattaché.	105

Territoire où le service est dispensé	Conditions donnant droit à ce pourcentage	Pourcentage de rémunération (%)
Région 12 : Hôpital de Saint-Georges (0287X et 42870), Hôpital de Thetford Mines (0280X et 42800) et Hôpital de Montmagny (0303X et 43030); Région 16 : Hôtel-Dieu de Sorel (0092X et 40920).		
Région 03 : CLSC de Saint-Marc-des-Carières (90682) et Hôpital régional de Portneuf/CLSC de Saint-Raymond (0235X); Région 04 : Centre multi. SSS de Fortierville (90642); Région 07 : CLSC et centre d'hébergement La Petite-Nation (90602); Région 12 : Centre multi. SSS de Lac-Etchemin (90572), CLSC et centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli (91222) (fin de la désignation le 26 février 2018), CLSC de Saint-Pamphile (90662), CLSC de Saint-Fabien-de-Panet (91322); Région 14 : CLSC de Saint-Michel-des-Saints (80025).	Pour les services dispensés dans le service d'urgence d'un des CLSC du réseau de garde ou d'un CH mentionnés.	105 Pour la facturation, veuillez vous référer à l'instruction de facturation sous l'article 4 de l'annexe XII-A.
Région 15 : Clinique médicale de Labelle (54030), CLSC de Labelle (80135), Centre d'hébergement de Labelle (12185) et CLSC Quyon (80155).	Médecin doit être membre du GMF De la Rouge ou du GMF du Pontiac, dispenser des services dans les lieux visés et répondre à l'une des conditions du paragraphe 1.2 de la section I de l'annexe XII. Pour le médecin répondant à ces conditions, les services rendus à domicile son également majorés. Note : Ailleurs dans la municipalité de Labelle ou la municipalité de Pontiac, le taux de rémunération est maintenu à 100 % pour la réclamation des services dans un autre cabinet codifié ou avec le code postal dans le cadre d'une pratique à domicile (non liée aux activités du médecin en cabinet, en CLSC ou en GMF-U).	115